

Bulletin pour le Syndicalisme de Classe et de Masse

Numéro 2

Février 2008

0,50€

SOMMAIRE

Résolutions du 2^{ème} Forum pour un Syndicalisme de Classe et de Masse adoptées le 12 janvier 2008	- - - - -	p.2
Les syndicats qui ne mobilisent pas les travailleurs immigrés ne seront pas des syndicats de classe et de masse	- - - - -	p.4
Salaires : le sens d'une lutte	- - - - -	p.5
Retraites : un point de vue de classe	- - - - -	p.6
Bilan de la grève étudiante de l'automne 2007	- - - - -	p.9
Franchises médicales : retrait de la loi !	- - - - -	p.10
Contre les guerres impérialistes !	- - - - -	p.10
Non au nouveau traité européen !	- - - - -	p.11
Le CGT-E Dalkia face aux dégâts du réformisme syndical	- - -	p.12

Documents syndicaux intéressants pour la lutte de classe

Lettre de la CGT PCA Mulhouse à Bernard Thibault !	- - -	p.14
Déclaration du collectif national Métallurgie CGT	- - -	p.15
Lettre ouverte de sections de bus CGT Ratp à leur direction	- - -	p.16
Tract de l'USTM-CGT du Jura du 27 novembre 2007	- - -	p.17
Tract de l'Intersyndicale arrageoise FSU-Solidaires-CGT	- - -	p.19

Syndicats et collectifs de militants syndicaux éditeurs du Bulletin du Forum du Syndicalisme de Classe et de Masse :

- **Continuer la CGT (CL-CGT)**. Tél. : 06 08 03 51 88 — Site : <http://assoc.wanadoo.fr/continuer.la.cgt>
- **Comité pour un Courant Intersyndical Lutte de classe Anti-bureaucratique (CILCA)**. Tél. : 06 66 25 16 65 — Site : <http://courantintersyndical.free.fr>
- **Collectif Unitaire pour un Front Syndical de Lutte de classe (CUFSC)**. Tél. : 02 37 36 44 61 — Site : <http://collectif-syndical-classe.over-blog.com>
- **Collectif Général des Travailleurs (CGT-E) Dalkia**. Tél. : 01 74 61 19 51 — Site : <http://www.cgtedalkia.com>
- **Blog Où va la CGT ?** Site : <http://ouvalacgt.over-blog.com>
- **FSE (Fédération Syndicale Étudiante)**. Tél. : 06 60 35 48 85 — Site national : <http://www.luttes-etudiantes.com> ; fse.relations@luttes-etudiantes.com

Résolutions du 2^{ème} Forum « Pour un Syndicalisme de Classe et de Masse » organisé à Paris le 12 janvier 2008

Le Forum a rassemblé une centaine de militants syndicaux

RÉSOLUTION SUR LE BILAN DES LUTTES DE L'AUTOMNE 2007

Les participants au deuxième forum pour un syndicalisme de classe et de masse :

– **constatent que les travailleurs sont aujourd'hui soumis à une offensive sans limite du grand patronat contre leurs droits sociaux et démocratiques.** Amplifiant les politiques menées depuis de longues années, le Capital entend prendre de vitesse la résistance ouvrière et populaire en appliquant sa thérapie de choc dans tous les domaines, en ciblant en même temps toutes les conquêtes des travailleurs depuis un siècle et demi.

– **se réjouissent des luttes de l'automne 2007** contre ces attaques du grand patronat, de son gouvernement et de l'Union Européenne. Leur ampleur témoigne d'un haut niveau de combativité des travailleurs dans un grand nombre de secteurs dès que les conditions sont réunies, et malgré l'omniprésente propagande des médias aux ordres. Cela confirme la volonté de résister, comme en 2003 (réforme Fillon des retraites), 2005 (victoire du Non au référendum sur le TCE), 2006 (CPE), etc. Les cheminots et les agents RATP en particulier ont mené une grève reconductible contre la casse de leurs régimes de retraite et du service public des transports, et les étudiants ont fait grève et bloqué les universités pendant plusieurs semaines contre la loi Pécresse.

– **considèrent que ces luttes ont été trahies par les principales directions syndicales**, non seulement par celle de la CFDT, mais aussi par les directions de la CGT et de la FSU malgré la combativité de nombreux syndicats et militants de base. La direction de la CGT a refusé de soutenir les revendications des grévistes (non à la casse des régimes spéciaux, maintien des 37,5 annuités, non à la décote, non à l'indexation des pensions sur les prix, pour la construction d'une convergence des luttes) et affaibli leur mouvement la veille même de la grève reconductible (rencontre de Bernard Thibault avec le ministre Larcher), cassant l'unité des grévistes et toute perspective de victoire par l'acceptation de « négociations » entreprise par entreprise sur la base du projet gouvernemental rejeté par la base ! La direction de la FSU a refusé d'appeler à la grève du 18 octobre et de combattre pour la convergence des fonctionnaires avec les salariés des régimes spéciaux. De même, dans les Universités, non seulement l'UNEF a fait son possible pour sauver la loi LRU et casser la grève étudiante, mais les directions du SNESup-FSU et de la FERC-CGT ont refusé d'appeler les personnels à la grève, laissant les étudiants isolés et victimes d'une répression massive (présidents d'universités, vigiles privés, police, tribunaux...).

– **considèrent que cette trahison des luttes ne fait qu'exprimer une orientation générale** qui est celle du « syndicalisme d'accompagnement », consistant à négocier la régression sociale au lieu de la combattre. C'est ainsi que la direction CGT, comme celles des autres organisations, participe avec empressement aux conférences et à l'agenda social 2008 lancés par Sarkozy pour accompagner la casse sociale et qu'elle cautionne totalement le dispositif gouvernemental en « oubliant » de dénoncer la guerre menée contre les travailleurs. Lors de ses vœux, Sarkozy les a d'ailleurs publiquement remerciées de cette participation à la mise en œuvre de sa politique ! Quand le capital félicite les directions syndicales, c'est qu'il est plus que temps pour les travailleurs de les chasser. Elles sont désormais ralliées à l'horizon éternel du capitalisme, renonçant à l'objectif de l'émancipation qui avait fondé le mouvement ouvrier au 19^e siècle. Elles reconnaissent le pouvoir du Capital et cela les conduit à se soumettre à son fonctionnement régressif et à l'accompagner dans sa course au profit maximum et aux contre-réformes. Abandonnant la théorie et la pratique de la lutte de classe, le « syndicalisme rassemblé » divise les luttes, rabaisse les mots d'ordre, soumet les travailleurs aux intérêts et aux stratégies du MEDEF et débouche toujours sur le pire de la régression, tout en prétendant au moindre mal par la concertation ou la collaboration entre « partenaires sociaux ». Les directions qui portent et imposent ce syndicalisme, regroupées au sein d'internationales jaunes (CES financée par l'UE, CSI) intégrées aux institutions officielles du capitalisme, jouent de plus en plus ouvertement le rôle « *d'agent de la bourgeoisie au sein du mouvement ouvrier* ». Elles constituent un danger mortel pour le syndicalisme de classe et de masse : il faut s'unir pour les combattre de toute urgence.

RESOLUTION SUR LES PERSPECTIVES DU SYNDICALISME DE CLASSE ET DE MASSE

Les participants au deuxième forum pour un syndicalisme de classe et de masse :

- réaffirment la nécessité des syndicats indépendants comme instruments permanents de défense et de combat des travailleurs contre l'exploitation et pour leur émancipation sociale.
- réaffirment que les directions syndicales ont abandonné le terrain de la lutte des classes pour s'intégrer toujours plus dans la cogestion du capitalisme, dans le syndicalisme de négociations et d'experts, largement financé par le patronat et l'État.
- pour autant, refusent le découragement et le défaitisme, refusent de laisser le champ libre aux réformistes et collaborateurs, et affirment haut et fort que jamais le syndicalisme de classe n'a été aussi nécessaire et aussi proche des exigences et du mécontentement des travailleurs en lutte, qui doivent se réapproprier leurs syndicats.
- considèrent que la reconstruction du syndicalisme de classe est un long chemin qui commence dès aujourd'hui entre autres par :
 - la participation active à la défense des intérêts des travailleurs sans souci de la bonne marche du capital, à la lutte contre toutes les mesures de régression sociale avancées jour après jour par le gouvernement Sarkozy/Fillon.
 - la reprise en charge des positions et démarcations portées par toute l'histoire du mouvement ouvrier, aujourd'hui abandonnées par les directions syndicales réformistes.
 - la rencontre et le débat, la convergence des expériences et le soutien mutuel. Aujourd'hui, nous affirmons en particulier notre soutien aux camarades du CGT-E Dalkia victimes d'une offensive conjointe d'une direction de choc et de syndicats collabos particulièrement virulents (UNSA, fédération CGT de la Construction).
 - la convergence des luttes et la construction d'une véritable unité de classe de tous les prolétaires, avec les étudiants, les chômeurs et précaires et en particulier les sans-papiers, les plus précaires des travailleurs.
- réaffirment que le syndicalisme de classe exige une plateforme de revendications nationales de lutte enrichie, claire, capable d'unifier tous les travailleurs et qui doit se construire dans les luttes et les confrontations des divers points de vue. Aujourd'hui, pour centraliser les luttes contre le gouvernement Sarkozy/Fillon, les participants affirment qu'il est urgent et légitime de se battre pour les revendications les plus avancées portées par les luttes actuelles (propositions à compléter et discuter) :
 - Français, immigrés : une seule classe ouvrière ! Régularisation sans condition de tous les sans-papiers ! Contre toute discrimination : égalité des droits !
 - Pour l'égalité hommes/femmes !
 - Augmentation générale des salaires, pensions et allocations, le SMIC à 1500 € net, 300 € pour tous !
 - Retraite à 55 ans, 50 ans pour les travaux pénibles, sans condition de trimestres et dans l'immédiat 37,5 ans de cotisations maximum pour tous et maintien des régimes spéciaux !
 - Travailler moins pour travailler tous et vivre mieux, pour les 33h, première étape vers les 30h/semaine et dans l'immédiat refus de tout allongement du temps de travail !
 - Non aux franchises médicales et autres forfaits, remboursement à 100% des soins et médicaments, arrêt et remboursement des exonérations de cotisations patronales qui pillent la Sécurité sociale !
 - Un seul contrat de travail, le CDI, non à la précarité, non au temps partiel imposé, non au flicage des chômeurs !
 - Contre les licenciements, les restructurations du privé comme du public, défendons tous les emplois !
 - Défense des acquis statutaires de la fonction publique !
 - Contre la loi Pécresse, pour une École et une Université ouvertes à tous, gratuites, laïques et de qualité !
 - Contre la répression et la criminalisation des luttes !
 - Contre toute forme de service minimum et pour la défense du droit de grève !
 - Solidarité internationaliste, contre l'impérialisme et ses guerres : retrait des troupes françaises de l'étranger !
- se revendiquent des méthodes gagnantes et démocratiques du syndicalisme de classe et de masse,
 - par l'arme principale de la grève contre les journées d'action bidon ;
 - par l'auto-organisation des travailleurs en lutte, assemblées générales et comités de grève ;

- par la convergence des luttes vers la grève interprofessionnelle ;
- pour la syndicalisation massive dans les syndicats issus du mouvement ouvrier, avant tout la CGT, la FSU, les SUD et les syndicats étudiants de lutte se liant au mouvement ouvrier ;
- par la démocratie syndicale, l'élection de responsables élus et révocables, contre la bureaucratie toujours plus intégrée à l'appareil d'Etat et, au niveau international, aux rouages de l'impérialisme que sont la CES et la CSI.

Pour défendre l'orientation synthétisée dans cette résolution, les participants décident de poursuivre l'activité commune engagée depuis un an, concrétisée dans les deux premiers Forums du syndicalisme de classe et de masse, le premier numéro du Bulletin et plusieurs interventions communes dans la lutte de classe.

- Diffusion large **des deux résolutions adoptées par le 2^e Forum** et organisation sur cette base de réunions dans les entreprises ou établissements et les villes de province, avec notamment **des Forums régionaux**
- Poursuite **de la publication du Bulletin** à un rythme si possible trimestriel ;
- Intervention **commune plus systématique dans les luttes** (petites et grandes) dès que les convergences d'analyse et d'orientation le permettent
- Préparation **d'un troisième Forum** du syndicalisme de classe et de masse si possible en juin.

Les syndicats qui ne mobilisent pas les travailleurs immigrés ne seront pas des syndicats de classe et de masse

Le problème des travailleurs immigrés est une conséquence du capitalisme. Le souci des syndicalistes doit être de savoir comment développer les luttes des travailleurs et faire la jonction entre ces luttes dans tous les domaines (social, économique, politique...).

Nous aurons réussi quand nous serons arrivés à réduire jusqu'à supprimer l'influence de l'idéologie bourgeoise sur tous les travailleurs, y compris les travailleurs immigrés.

Notre préoccupation essentielle doit être dirigée vers les travailleurs immigrés pour qu'ils participent à former l'unité de la classe ouvrière dans le combat contre l'offensive de la bourgeoisie.

Sarkozy et la bourgeoisie ont leurs solutions pour les travailleurs immigrés : ils intègrent dans les institutions les représentants de leur idéologie issus de l'immigration. Leur but reste bien de casser l'unité de la classe ouvrière et de réduire la capacité d'action et l'influence de la classe ouvrière dans la société en divisant, en opposant les ouvriers entre eux (CDI, CDD, précaires, hommes, femmes...). La bourgeoisie met en place et subventionne des organisations et associations de travailleurs immigrés pour contrôler leurs actions. Nombre de ces associations ne participe même pas aux actions contre le racisme ! Beaucoup de ces organisations et associations retardent ou empêchent les travailleurs immigrés de rejoindre les luttes. Elles deviennent un prolongement de l'État bourgeois.

Le syndicalisme de classe et de masse peut jouer un rôle en travaillant à soutenir, à former des représentants des travailleurs immigrés qui ont des liens avec les masses de travailleurs. Sinon, il n'aura pas de force réelle. Les travailleurs immigrés doivent devenir une composante entière des luttes syndicales et politiques en France.

Actuellement, les travailleurs immigrés sont privés de nombreux droits syndicaux et politiques. Ce que fait la bourgeoisie vis-à-vis des travailleurs immigrés, elle le fait aussi vis-à-vis de l'ensemble des travailleurs : criminalisation des immigrés et des jeunes de banlieue, criminalisation des luttes syndicales. Son objectif est de bloquer tous les travailleurs, et pas seulement les travailleurs immigrés.

Il faut combattre une illusion dominante qui considère que les problèmes de l'immigration sont seulement des problèmes de droits humains. Les problèmes de l'immigration résultent de la globalisation capitaliste et de la concurrence accrue entre les bourgeoisies, qui cherchent à obtenir la main-d'œuvre au plus bas prix. En revendiquant la libre circulation des travailleurs, on contribue à démasquer l'exploitation capitaliste.

Notre avenir commun est dans l'indépendance politique et idéologique de la bourgeoisie !

- **Français, immigrés : une seule classe ouvrière : régularisation sans condition de tous les sans-papiers, contre toute discrimination, égalité des droits !**
- **Liberté de circulation et d'installation, droit de vivre en famille !**
- **Syndicalisation massive des travailleurs immigrés, que tous les syndicats et structures syndicales prennent en charge leur défense comme celle de tous !**

Salaires : le sens d'une lutte

La société capitaliste, ce sont deux mondes que tout oppose ...

D'un côté la richesse honteuse, un président qui se vote 206% d'augmentation de salaire, des patrons du CAC 40 qui ont eu un revenu moyen de 3,8 millions d'euros pour l'année 2006, des profits tellement vertigineux pour les grandes entreprises qu'ils n'arrivent plus à s'investir, un paquet fiscal de 15 milliards d'euros pour les gros revenus.

Surtout, qu'on ne nous dise pas que les caisses sont vides ou qu'il n'y a pas d'argent : il coule à flot autour de nous.

De l'autre la misère, la pauvreté qui s'élargissent. De plus en plus de travailleurs pauvres, jusqu'à des SdF dans la Fonction Publique. Des prix qui ne cessent de monter, soi-disant + 2,6% en 2007 avec un indice orienté de l'INSEE, une hausse beaucoup plus forte au porte monnaie. Le pain + 17%, le carburant + 52%, les loyers + 35 % depuis l'an 2000 et plus les ménages sont modestes, plus la hausse réelle est importante.

Des taxes (bientôt sur le poisson, sur les télé...), des impôts nationaux ou locaux en forte hausse, rien ne s'arrête. Des retraites fortement amputées avec la transformation des régimes spéciaux, des cotisations sociales qui disparaissent (heures supplémentaires) ce qui n'est rien d'autre qu'une baisse du salaire indirect.

Sarkozy nous dit de « travailler plus », mais allons-nous mourir à la tâche ? Revenir aux 48h par semaine, à la retraite à 65 ans, aux quinze jours de congé payés dans des conditions d'intensité, de pénibilité, de souffrance et de stress, de précarité inconnues jusqu'alors ? Allons-nous arriver à une situation à l'américaine où il faut cumuler deux petits boulots, ou bien travailler après la retraite pour arriver à (sur)vivre ?

« De cette société là, on n'en veut pas ! », voilà notre mot d'ordre.

La guerre économique, la mondialisation, la course effrénée à la compétitivité et à la productivité, c'est le capitalisme, c'est leur affaire, ce n'est pas la nôtre.

Nous voulons vivre, tout simplement. En attendant d'en finir avec cette exploitation, nous voulons vivre mieux, en finir avec l'angoisse du quotidien, des factures qui s'empilent, nous voulons pouvoir élever nos enfants.

Aussi, **c'est à nous**, les salariés, les exploités, **de dire ce que nous voulons**. De définir de combien nous avons besoin pour vivre, sans nous préoccuper de la bonne marche de cette société, qui n'est que celle de nos exploités.

Nous voulons 1500 € nets par mois minimum pour le SMIC et tous les minima sociaux, RMI, allocation adulte handicapé, minimum vieillesse etc. Pourquoi ce montant ? Tout simplement parce qu'en dessous, on ne peut pas vivre ! Et on est bien d'accord, net et pas brut, dans le privé, ce n'est pas anodin ! Et ce n'est pas à ceux qui gagnent quatre, cinq, ou des centaines de fois plus de nous faire la leçon, de nous dire que c'est irréaliste.

Partout, dans les syndicats, dans les associations, **établissons des budgets type d'une famille ouvrière**. Et partout nous verrons que 1500 € nets, c'est, vraiment, un minimum de chez minimum.

Nous voulons **300 € pour tous, par mois** toujours pour pouvoir vivre mieux, parce que depuis des années la richesse de nos exploités augmente sur notre dos. Une somme égale pour tous, car pour tous la vie est aussi dure, et que nous ne voulons pas rentrer dans la discussion des inégalités et hiérarchies de cette société individualiste. Nous ne voulons pas d'augmentation en pourcentage (qui favorise les gros salaires), mais **en somme fixe, égale pour tous !**

Voilà les revendications les plus avancées des luttes de ces dernières années, de la grande grève de PSA Citroën l'an dernier à la plateforme de la métallurgie du Nord Pas de Calais. Voilà qui fait l'unité entre le privé et le public, entre toutes les catégories de travailleurs à l'heure où le capital ne cesse de nous diviser et de nous individualiser.

Retraites : un point de vue de classe

Pour une défense efficace des intérêts matériels et moraux des travailleurs, la lutte syndicale doit dévoiler le caractère de classe de l'action des forces qui portent le capitalisme (partis et gouvernements de droite et de gauche au service du capitalisme, directions syndicales qui collaborent avec eux) parce que le système capitaliste ne peut fonctionner sans prédation sociale, sans régression, sans exploitation au profit de la bourgeoisie et de ses alliés. Cette lutte doit aussi démasquer les forces réformistes qui acceptent au final, avec des aménagements consensuels, le système capitaliste.

Retraçons le film des réformes sur les retraites pour saisir les intérêts de classe en jeu :

- **Avril 1991** : Rocard, ministre PS (créateur de la CSG), publie le Livre Blanc des retraites et propose : allonger la durée de cotisation à 41 ans (pour une retraite à taux plein), calculer la pension en référence aux 25 dernières années (et non plus aux 10 dernières), harmoniser le nombre d'annuités entre salariés du public et du privé à l'horizon 2010, créer des fonds de pension par capitalisation négociés par branches professionnelles ou dans les entreprises.
- **Août 1993** : Balladur, ministre UDF, signe les décrets portant la durée de cotisation dans le secteur privé de 150 à 160 trimestres (de 37,5 à 40 annuités) pour une retraite à taux plein (application échelonnée de 1994 à 2003), avec référence aux 25 meilleures années (à partir de 2008) pour le calcul de la pension.
- **Novembre 1995** : Juppé, ministre RPR (créateur du RDS) remet en cause les régimes spéciaux des entreprises publiques et propose l'alignement de la durée de cotisation pour les fonctionnaires (40 annuités).
- **Année 1999** : Jospin, ministre PS, commande et adopte le rapport Charpin (Commissaire au Plan, devenu depuis Directeur général de l'INSEE) qui reprend l'idée patronale d'allonger la durée de cotisation et propose de la porter à 42,5 ans.
- **Janvier 2001** : Le MEDEF, déployant son projet de « refondation sociale » (au moment même où le gouvernement Jospin de « gauche plurielle » lance son plan de « régulations sociales »), menace de ne plus reconduire le système de retraites complémentaires en vigueur depuis 1983¹, de baisser les retraites complémentaires de 22% ou allonger l'âge au travail jusqu'à 65 ans pour obtenir une retraite pleine dès avril 2001.
- **Février 2001** : Fabius, ministre PS, fait adopter sa loi sur l'épargne salariale qui introduit la capitalisation pour les retraites et utilise l'épargne des salariés pour financer des entreprises dont certaines vont licencier ceux qui auront cotisé !
- **Année 2002** : En pleine convergence avec la loi Fabius est créé le CIES, comité intersyndical des syndicats de la collaboration de classe (CFDT, CFTC et... CGT !), chargé de développer les fonds « éthiques et citoyens »² : de l'argent des salariés pour des entreprises du CAC 40 qui feraient de l'humanitaire même si elles licencient à tour de bras !
- **Juillet 2003** : Adoption de la loi sur les retraites, en couronnement des efforts permanents et anciens du patronat (entamés déjà au temps du CNPF) pour casser et réformer, à son profit, le système par répartition des retraites. Les directions réformistes des syndicats ont joué le rôle attendu d'elles par les forces bourgeoises et réactionnaires : celui de pompiers, c'est-à-dire d'étouffoir des luttes progressistes, de canalisation vers la compromission.
- **Novembre 2007** : Nouvelle attaque frontale supprimant les régimes spéciaux de retraites.
À ces attaques répétées contre les retraites s'ajoutent les mesures financières visant à fragiliser l'équilibre financier du système des retraites par répartition : le non remboursement par l'État des sommes versées des caisses du régime salarié vers les caisses patronales déficitaires des non salariés (au titre de la compensation démographique — loi de décembre 1974) ; les ponctions financières des régimes spéciaux du secteur public (qualifiés de riches) vers les régimes en difficulté des entreprises privatisées (au titre de la sur-compensation spécifique — décrets de janvier 1986 pris sous Fabius).

¹ C'est l'accord dit ASF (co-géré par syndicats et patronat), renouvelé en 1990, 1993 et 1996, pour financer (par les caisses complémentaires) les cessations d'activité (dès 55 ans) et les départs en retraite à 60 ans de salariés du privé (financement de 5 années de retraite entre 60 et 65 ans). Prorogé jusqu'à octobre 2003, sous la pression des luttes, l'accord ASF est devenu AGFF (association pour la gestion du fonds de financement des caisses de l'AGICR et de l'ARCCO).

² On sait que l'ex-secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, soutenue par les banques, dirige une des principales agences de notation des entreprises pour bénéficier de ces fonds.

Des campagnes mensongères, calomniatrices et abusivement techniques, ont été menées sur un ton de propagande guerrière (monopole des médias, mobilisation d'experts mercenaires...) autour de deux thèmes principaux :

- L'allongement de la durée de vie moyenne (plus pour les bourgeois et moins pour les ouvriers d'ailleurs), présentée comme une catastrophe nationale, mettrait en danger le système de retraite : le patronat et le gouvernement prétendent le sauver en exigeant de cotiser davantage, de travailler au-delà de 60 ans et en introduisant des systèmes individuels d'épargne-retraite par capitalisation (fonds de pension à l'américaine). En somme, le progrès médical autorise l'allongement de la durée du travail pour les ouvriers mais pas pour les... oisifs.
- Les salariés du secteur public et les fonctionnaires sont des privilégiés par rapport à ceux du secteur privé : il faut réparer cette injustice et réduire cette inégalité en alignant tous les salariés sur le régime du secteur privé, c'est-à-dire le régime le plus injuste parmi les régimes existants.

La propagande du gouvernement est faite de mensonges et de calculs faux ou orientés, en contradiction avec de nombreuses données d'organismes pourtant gouvernementaux :

- Le patronat, le gouvernement et leurs experts omettent délibérément de prendre en compte des facteurs qui influencent fortement le financement des retraites : le chômage de masse et de longue durée, la baisse des salaires réels, l'inégale répartition des richesses créées (recul de la part des salaires dans la valeur ajoutée), l'inégalité de classe devant l'impôt (les revenus du capital sont plus faiblement imposés que les salaires)
- Le gouvernement prétend préserver le droit à la retraite à 60 ans, alors qu'aujourd'hui un grand nombre de salariés seront dans l'incapacité de totaliser les 40 annuités à 60 ans en raison des carrières à trous, du chômage, de la précarité. Avec le système de décote prévu par la loi, nombreux sont ceux qui n'auront pas une carrière complète, en particulier les femmes, et seront fortement pénalisés même en prolongeant leur activité au-delà de 60 ans.
- La pénibilité n'est pas correctement prise en compte dans le calcul des retraites : pour une même durée de cotisation, les ouvriers profitent moins longtemps de leur retraite puisque leur espérance de vie à 35 ans est inférieure de 6,5 ans à celle des cadres et dirigeants d'entreprises ou des professions libérales (73 ans contre 79,5 ans d'après l'INSEE). Nombre d'enquêtes confirment que le départ en préretraite résulte souvent de problèmes de santé et de souffrance au travail.
- Les différences de niveau de retraites entre secteurs public et privé ont été provoquées : les retraites du secteur privé ont reculé à cause de leur indexation sur les prix, d'où un décrochage du niveau de vie des retraités modestes et moyens par rapport à celui de la population active. Les retraités au minimum contributif (environ 4 millions) perçoivent moins de 60 % du SMIC, contre plus de 95 % au début des années 1980. Désormais, c'est tout le régime général des retraites qui est indexé sur l'évolution des prix et non plus sur celle des salaires. Par ailleurs, si le montant moyen de la retraite dans le secteur public est supérieur à celui du secteur privé, c'est en raison de l'effet de structure de qualification : les effectifs classés cadre sont nettement plus nombreux dans le public et les régimes spéciaux que dans le privé.
- Les cheminots ont peut-être des avantages par rapport au régime général (pour horaires décalés), mais ils les payent par une sur-cotisation de retraite nettement supérieure à celle du régime général (Mme IDRAC a d'ailleurs prévu de demander au gouvernement la suppression de la sur-cotisation comme appât pour les négociations ; ce qui va coûter de l'argent aux... contribuables !).
- Enfin, si soucieux d'équité le gouvernement il y avait, pourquoi ne sont pas visés les régimes très spéciaux des élus, les stock-options, les parachutes dorés des dirigeants du CAC 40 ?

Trois objectifs principaux pour les capitalistes et leurs représentants politiques :

1. Les dirigeants patronaux pensent les retraites comme une charge qui augmente le coût du travail, grève la compétitivité et... le profit. Ce n'est donc pas un revenu et un droit à garantir par la loi pour les salariés malgré toute une vie de labeur et d'exploitation. Le but est donc de diminuer, jusqu'à l'exonération totale, les cotisations (dites charges !) patronales, et de ne consentir une retraite qu'à condition d'une exploitation accrue : transfert toujours plus important des prélèvements vers les salariés, baisse des salaires, heures supplémentaires, chômage...).

2. Le patronat veille à enrayer la tendance à la baisse du taux de profit. D'où la proposition, initiée par la Commission européenne, d'augmenter la durée d'exploitation (tout en maintenant la pression sur les salaires par l'armée de réserve des chômeurs) en élevant le taux d'emploi des 55-64 ans.

3. Les capitalistes ont besoin de développer des fonds de pension comme récipiends des économies « dormantes » des retraités et de les orienter vers la spéculation au profit du capital financier. Cet afflux continu et croissant d'argent frais vers la Bourse fait monter le cours des actions et donc la rémunération des actionnaires. Tout en reportant le maximum de risques sur les pensionnés ! Le fonds Calpers (le plus important des fonds états-unis qui gèrent les retraites des enseignants californiens, dirigé par l'ex-syndicaliste réformiste Bill Christ de l'AFL-CIO, lequel a écrit un livre sur le sujet avec le dirigeant de la CGT Le Duigou) a perdu 200 milliards de dollars avec le quasi-krach boursier de 2002 : en difficulté pour remplir ses engagements auprès des retraités, les cotisations ont dû être augmentées fortement.

C'est donc une véritable stratégie des forces du capital qui est coordonnée à l'échelle européenne comme le montre l'enchaînement des mesures prises par la Commission de Bruxelles : recul de 5 ans de l'âge légal de départ en retraite (sommet de Barcelone en mars 2002 avec participation de Jospin et Chirac), autorisation des fonds de pension privés à opérer dans toute l'Europe (décision des ministres des finances de mai 2003).

La casse des régimes spéciaux devient une condition pour la poursuite des projets patronaux et de Sarkozy : fin des CDI, casse du droit du travail, substitution des assureurs privées à la Sécurité sociale...

Sarkozy et ses mandataires (les patrons du CAC 40) veillent à empêcher les travailleurs de s'appuyer sur leurs acquis, d'accumuler des forces et d'unir leurs actions : grèves victorieuses de 1995, mobilisations et manifestations massives de 2003 contre la réforme des retraites, « Non » de 2005 au Traité Constitutionnel Européen, mouvement victorieux des étudiants et des jeunes contre le CPE de 2006, grève massive des cheminots le 18 octobre 2007, grève et blocage des universités, grève massive dans la fonction publique le 20 novembre 2007...

Opposons-leur notre mobilisation large et unie pour contrer l'agression de classe du patronat et de son gouvernement et parer à la trahison avérée des directions syndicales. C'est aussi la voie pour la reconquête d'un syndicalisme de classe et de masse !

Agissons ensemble pour défendre les revendications de l'ensemble des salariés, celles qui permettent de faire l'unité privé/public, travailleurs occupés/privés d'emploi, français/immigrés, hommes/femmes, etc. :

- **Abrogation** des décrets Balladur et de la loi Fillon sur les retraites, abrogation de la loi Fabius sur l'épargne salariale, rejet des fonds de pension !
- **Préservation et consolidation du système par répartition : les régimes de base, les régimes complémentaires et les régimes spéciaux !**
- Retraite à 55 ans, 50 ans pour les travaux pénibles, sans condition de trimestres et dans l'immédiat 37,5 ans de cotisations maximum pour tous et maintien des régimes spéciaux !
- Indexation du niveau des pensions de retraites sur celui des salaires !
- Fixation du minimum des retraites et pensions à 100 % du SMIC !
- Porter le taux de remplacement à 75 % au moins du salaire moyen d'activité (y compris les primes) !
- Validation comme années de cotisation des années d'études, de formation, d'apprentissage, de recherche d'emploi !
- Arrêt et remboursement des exonérations de cotisations patronales !

Bilan de la grève étudiante de l'automne 2007

Depuis fin octobre, les étudiants sont en lutte contre les réformes du gouvernement, en particulier pour l'abrogation de la loi Pécresse sur les universités.

La loi Pécresse sur les universités, négociée avec la direction bureaucratique de l'UNEF durant l'été, a été votée début août. Elle prévoit une soumission accrue des universités aux intérêts du patronat : développement des financements privés au détriment des financements publics (via les fondations d'entreprise), professionnalisation des cursus, restructuration des universités (renforcement des pouvoirs du président, transformé en véritable manager), précarisation des personnels, etc. Cette loi vise à mettre au pas les étudiants et les personnels et à transformer les universités en centres de formations patronaux.

Face à la gravité de cette attaque, la direction de l'UNEF a d'emblée capitulé en négociant et en refusant de demander l'abrogation de la loi. **Les directions des syndicats de personnels (notamment le Snesup-FSU, majoritaire chez les enseignants chercheurs), tout en se prononçant pour l'abrogation, ont dans les faits renoncé à combattre.**

Pourtant, dès la rentrée, les syndicalistes étudiants de lutte (présents à la FSE, à SUD Etudiant, à la CNT, et dans la tendance TUUD de l'UNEF) ont regroupé leurs forces (au sein du CECAU : Collectif étudiant contre l'autonomie des universités) et impulsé seuls la mobilisation. **La grève avec piquets de grève, débutée le 25 octobre à Rouen, s'est progressivement et rapidement étendue. Environ 45 universités (sur 81) étaient bloquées fin novembre.**

La direction de l'UNEF, qui n'a strictement rien fait pour déclencher le mouvement, a ensuite tout fait pour le saboter. Elle a tenté de prendre le contrôle de la coordination nationale (en envoyant des délégations frauduleuses), mais son opération a été déjouée. Elle a alors tenté, avec la collaboration des médias, de jeter le discrédit sur la coordination nationale ; enfin, elle a appelé à la levée de la grève sans avoir obtenu quoi que ce soit, hormis le déblocage de 5 milliards d'euros par un plan de privatisation d'EDF. Et ces 5 milliards seront utilisés pour les cursus d'élite ou les cursus professionnalisant adaptés aux besoins à court terme du patronat !

La direction de l'UNEF n'a plus aucun crédit. Ses manœuvres ont eu peu d'impact direct sur la mobilisation, même si les médias ont donné un écho maximal aux positionnements de l'UNEF. Elles ont cependant pesé, d'une façon moindre cependant que la fin de la grève chez les cheminots, sur le moral des étudiants. **Dans des conditions incroyablement difficiles (isolement, répression féroce, pressions des bureaucrates des syndicats de personnels), la grève a toutefois tenu de façon héroïque dans bon nombre d'universités.**

Les directions des syndicats de personnels portent une responsabilité écrasante dans l'isolement des étudiants. Alors qu'à la base, des AG de personnels ont voté la grève reconductible (Toulouse le Mirail, Lille I, Paris III, Paris VIII, Saint Charles Marseille, Reims, ...), **les bureaucrates des syndicats de personnels ont refusé d'appeler à la grève reconductible, laissant les étudiants isolés.** Pire, ils ont rendu public début décembre un « mémorandum » qui ne demande même pas l'abrogation de la loi (revendication commune à l'ensemble des AG des étudiants et des personnels), mais propose d'ouvrir des négociations pour co-élaborer une autre réforme avec le gouvernement. **C'est une trahison complète, comparable à celle des directions cheminotes.**

Trahison d'autant plus grave que **les étudiants ont subi une répression dont l'ampleur est inédite depuis de nombreuses années :** interventions de la police (y compris en plein jour pour casser les piquets de grève), recours à des milices privées, poursuites judiciaires et disciplinaires, etc.

Le mouvement de grève s'est éteint avec les vacances de Noël. Fort de sa première victoire, le gouvernement poursuit son offensive : professionnalisation de la licence et modification du statut des enseignants chercheurs sont désormais à l'ordre du jour. **La tâche des syndicalistes de lutte de classe est aujourd'hui de regrouper les étudiants les plus combatifs (organisés ou non) pour ouvrir la discussion sur la reconstruction d'un puissant syndicalisme étudiant de lutte.** C'est le meilleur moyen de préparer, dans les meilleures conditions, la prochaine bataille contre le gouvernement.

Franchises médicales : retrait de la loi !

FRANCHISES MÉDICALES : APRÈS LE VOTE PAR LE SÉNAT DE L'ARTICLE 35 DU PROJET DE LOI SUR LA SÉCU, CONTINUONS LE COMBAT ! RETRAIT DE LA LOI ! NON A L'APPLICATION DES DÉCRETS !

Depuis les ordonnances de De Gaulle en 1967 instaurant le « ticket modérateur » (partie des soins et médicaments non remboursée par la sécu), les attaques contre le droit à la santé ont été une préoccupation constante des gouvernements au service du capital, de droite comme de gauche. Du forfait hospitalier au forfait par consultation, en passant par les médicaments « déremboursés » et les dépassements d'honoraires, ce sont de plus en plus les malades qui paient pour les malades.

Le forfait hospitalier, lors de son instauration par J. Ralite (ministre PCF de Mitterrand), était l'équivalent de 3 €. Il est aujourd'hui de 16 €/jour. Le ticket modérateur et le forfait hospitalier pouvaient, dans une certaine mesure, être pris charge par les mutuelles (provoquant l'augmentation constante de celles-ci). Pour les franchises, ça ne sera pas possible. Leur montant n'est pas inscrit dans la loi. Aujourd'hui, elles sont plafonnées à 50 €...mais demain ?

En France actuellement, en moyenne, les frais de santé restant à la charge du patient se situent dans une fourchette comprise entre 240 et 400 €/an, pour 900000 patients : 1000 €.

Présentées d'abord comme devant servir à combler le déficit de la sécu, les franchises sont justifiées aujourd'hui par le gouvernement comme devant financer le traitement de maladies graves (Alzheimer etc.). Elles servent en fait à financer les allègements de charges scandaleux concédés aux patrons, les cadeaux fiscaux pour les plus favorisés et les profits faramineux des laboratoires pharmaceutiques et des fabricants de dispositifs médicaux. En 2006, Pfizer affichait un chiffre d'affaires de 48,3 milliards de dollars et un résultat net de 40 % !! En 2005, cette même multinationale annonçait des bénéfices équivalents à Total pour un chiffre d'affaire 5 fois inférieur.

Les franchises visent à mettre fin à un acquis essentiel des travailleurs, à diminuer de façon drastique cette partie de leur salaire indirect. Elles mettent fin au principe de base de la sécurité sociale : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Comme pour toutes les attaques (retraites, chômage, droit de grève, loi Péresse), seule la lutte dans l'unité la plus large pourra faire reculer le gouvernement. Un Collectif National Contre les Franchises Médicales, constitué de dizaines de syndicats, d'organisations politiques et d'associations, actif depuis la rentrée, s'est constitué. Se battant sur des bases correctes (retrait de la loi – suppression de tous les forfaits et franchises), il permet une intervention coordonnée dans toutes les régions de France : interventions devant et dans les hôpitaux, diffusions de tracts dans les quartiers, sensibilisation du personnel hospitalier, organisation de conférences dans les régions (avec la participation de syndicalistes, de mutualistes et de médecins), rassemblements devant l'assemblée et le sénat.

Contre les guerres impérialistes !

La guerre contre les peuples et la guerre sociale contre les travailleurs !

Pauvreté et exploitation croissante des travailleurs dans le monde, profits explosifs pour les multinationales et les monopoles nationaux, conflits interimpérialistes : voilà ce qui caractérise l'action des gouvernements des pays capitalistes et leurs alliés !

Pour contrer cette politique impérialiste, les travailleurs ont besoin d'un syndicalisme indépendant de l'impérialisme et non d'un syndicalisme d'accompagnement et de négociations sans luttes. Un tel syndicalisme ne peut être efficace sans se baser sur la lutte des classes : aucun acquis de la classe ouvrière dans aucun pays du monde n'a été octroyé par les patrons et leurs États et gouvernements de leur propre initiative !

Les guerres impérialistes sont de sanglants échecs : en Irak, en Afghanistan et notamment en Palestine malgré 60 ans d'annexions, d'occupation, d'emprisonnement, d'expulsions...

Ici même, en France, on n'est pas si loin de ces guerres car ce sont les mêmes objectifs qui sont visés et les mêmes méthodes qui sont mises en œuvre : peuples du Nord contre ceux du Sud, Sunnites contre Chiïtes, Français contre Immigrés, salariés du public contre salariés du privé, salariés des régimes spéciaux contre salariés du régime général... : toujours diviser travailleurs et peuples pour remplir les poches des dirigeants de monopoles !

Dans le contexte actuel de multiplication des guerres impérialistes, la lutte contre ces guerres est une nécessité première. Si la puissance matérielle des forces impérialistes est immense (matériel de guerre et médias de propagande), les travailleurs disposent d'une force encore plus puissante : celle de la lutte de classe et de la résistance anti-impérialiste.

**Solidarité anti-impérialiste !
Retrait des troupes françaises de l'étranger !
Dissolution de l'OTAN !**

**NON AU « NOUVEAU » TRAITÉ EUROPÉEN !
SEULE LA LUTTE DE CLASSE POURRA LUI FAIRE ÉCHEC**

Ébranlée par le Non aux référendums de 2005 en France et en Hollande, la « construction européenne » bourgeoise n'en reste pas moins une nécessité pour le grand capital. Depuis les premiers traités européens dans les années 1950, et malgré la persistance des conflits d'intérêts entre elles, les principales bourgeoisies d'Europe tentent de s'allier pour surmonter les bornes nationales de leurs marchés et limiter un tant soit peu l'hégémonie économique-politique des États-Unis (tout en poursuivant comme eux la néo-colonisation et des guerres contre les peuples). Mais, depuis une trentaine d'années, la « construction européenne » ne passe plus seulement par des traités commerciaux : elle est de plus en plus une arme étatique servant à déréglementer, notamment à privatiser-restructurer les services publics utiles à la population et à liquider les droits sociaux. Son efficacité est d'autant plus grande qu'elle est commune aux bourgeoisies européennes et qu'elle échappe largement à toute légitimation démocratique, même formelle : ce sont les gouvernements nationaux qui subissent éventuellement la sanction électorale, l'« alternance » permettant alors de faire croire aux travailleurs qu'ils auraient leur mot à dire dans la détermination des politiques qu'ils subissent... Il est donc logique que les forces politiques du capital, qu'elles se disent de droite ou de gauche, essaient de « relancer » la constitutionnalisation des mécanismes de la « gouvernance » et du marché européens.

Inversement, il est dans l'intérêt des travailleurs que l'Union européenne, comme les gouvernements nationaux, subissent des échecs (même si de tels revers sont toujours provisoires dans le cadre du système capitaliste). C'est pourquoi les syndicalistes de lutte de classe ne peuvent que condamner la prétendue « Confédération européenne des syndicats », dont sont membres la CFDT, FO et la CGT (la FSU cherchant à y entrer elle aussi), et qui n'est rien d'autre qu'un rouage de l'Union européenne cautionnant ses plans avec une justification soi-disant « sociale ». De même, les syndicalistes de classe ne pouvaient que condamner le refus de la direction confédérale de la CGT d'appeler à voter Non au référendum de 2005 et se réjouir de sa mise en minorité sur ce point par le CCN, sous la pression d'une partie des militants et cadres syndicaux, quelles que soient par ailleurs les ambiguïtés des membres du CCN. Et on ne pouvait que condamner le refus similaire de la direction de la FSU et même du congrès de Solidaires, dont les règles de fonctionnement anti-démocratiques (droite de veto pour chaque syndicat, utilisé en l'occurrence par le syndicat des journalistes !) avaient empêché l'appel clair à voter Non.

Aujourd'hui, s'appuyant sur son élection au suffrage universel et surtout sur sa première victoire sociale dans les luttes cet automne, Sarkozy s'estime assez fort pour faire passer par voie parlementaire une nouvelle mouture du « traité constitutionnel européen » rejeté par référendum. Cette démarche même prouve s'il en était besoin que, dans le cadre de l'État bourgeois, **le suffrage universel ne peut servir qu'à légitimer la politique des gouvernements et n'a plus aucune valeur pour eux quand il donne un résultat contraire.** C'est la meilleure preuve que, pour combattre la politique de Sarkozy comme l'Union européenne capitaliste, les travailleurs doivent compter avant tout sur les seules armes réellement efficaces dont ils disposent : les armes de la lutte de classe.

Le CGT-E Dalkia face aux dégâts du réformisme syndical

Depuis toujours, le syndicat CGT Dalkia a réaffirmé son adhésion au syndicalisme de lutte de classe. Celle-ci figure dans ses statuts. Le syndicat s'est distingué par son opposition publique à la dérive réformiste impulsée par Louis Vianet puis Bernard Thibault et son équipe et ce depuis le 45^e congrès. En 1995, le syndicat s'est opposé à la suppression de l'article 1 des statuts de la CGT (syndicat de classe et de masse qui œuvre à la transformation de la société par la socialisation des grands moyens de production et d'échange) et à l'adhésion de la CGT à la CES, en 1999. Le syndicat a voté contre les orientations des 46^e et 47^e congrès. Il a dénoncé le concept même du syndicalisme rassemblé préparant à *CéFDéTisation* de la CGT.

Ces positions l'ont exposé aux attaques nourries et répétées de la Fédération CGT de la Construction à laquelle il était rattaché... jusqu'en janvier 2004, date à laquelle il a changé d'affiliation au profit de la Fédération CGT de l'énergie (FNME) conformément à l'article 8 des statuts de la CGT.

Ce changement d'affiliation, voté en assemblée générale en présence de représentants des deux fédérations concernées, est venu au terme d'un long processus de réflexion et d'étude sur l'évolution du champ professionnel auquel ont pris part la Confédération, les Fédérations de l'Énergie et de la Construction et le syndicat Dalkia. Il fut engagé après l'entrée d'EDF dans le capital de Dalkia à hauteur de 40% (Dalkia France) et 65% (Dalkia Internationale) en 1999.

De 2000 à 2003 plusieurs actions ont été entreprises sur le terrain (luttés et activités culturelles et sociales) pour renforcer les convergences entre les travailleurs du public (EDF) et privé (Dalkia)

C'est au cœur même de cette dynamique que le Délégué national de la CGT Dalkia fut élu à la Commission exécutive de la FNME par le Congrès de Biarritz, en octobre 2003. Dans la foulée de cette élection, il a été désigné comme animateur du secteur *filiales* des Industries Electriques et Gazières, par les syndicats concernés. D'autres camarades de Dalkia ont été, pour leur part, élus aux commissions exécutives des syndicats d'EDF de Nantes, Bordeaux, Limoges et Rouen et au secteur femmes/mixité de la FNME. En mars 2004, les syndicats de Dalkia modifient leurs statuts et règlent leurs premières cotisations à la FNME... Mais en avril 2004, la FNME refuse d'encaisser les cotisations prétextant l'opposition non motivée (souligné par nous) de la fédération de la Construction.

S'en suivirent plusieurs rencontres formelles et informelles avec la Fédération de l'Énergie qui durcit ses positions vis à vis du syndicat. Ces dirigeants nient le travail accompli jusque-là. De son côté la Fédération de la Construction s'arroge des pouvoirs spéciaux pour destituer certains militants leurs mandats syndicaux et désigner leurs remplaçants plus dociles et bien coulés dans le moule.

Face à ces attaques, les militants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, en septembre 2004. Ils ont décidé, à l'unanimité moins 1 abstention, de confirmer leur rupture organique avec la Fédération de la Construction et ont réitéré leur volonté de rester à l'énergie. Ils ont demandé la convocation d'une réunion d'urgence avec la FNME.

Le 11 octobre 2004, une réunion a eu lieu à Montreuil. Ont participé à cette rencontre, outre les représentants du syndicat de Dalkia, J.POTAVIN pour la Confédération, J. Lazarre et M. Marion pour le FNME, E. Aubin et P. Christmann pour la Construction.

Au nom de la confédération et des deux fédérations, J. Lazarre a rejeté unilatéralement l'affiliation de la CGT Dalkia à la FNME et a fait injonction aux syndicats de Dalkia de dissoudre leur Coordination nationale et de se placer sous la triple tutelle des deux fédérations et des UD concernées. Elle a fait savoir que désormais la désignation des élus et mandatés se fera avec les instances de tutelle et que la seule base revendicative de la CGT Dalkia doit être uniquement le document confédéral relatif aux nouveaux statuts des salariés et à la sécurité de l'emploi (sic !).

Pour que vive le syndicalisme de classe et de masse au sein de Dalkia

Les militants ont rejeté ce coup de force violant aussi bien les statuts de la CGT que les règles minimales de la démocratie syndicale. Ils ont fait appel à l'arbitrage du secrétaire général de la CGT qui s'est déclaré incompétent en les invitant néanmoins à se soumettre aux décisions du 11 octobre 2004...

Après le lâchage de la FNME, la Fédération de Construction a repris le dossier en main et déclaré ouverte « la chasse aux sorcières ». La plupart des délégués les plus influents ont été destitués de leurs mandats désignatifs...

Le 4 novembre 2004, une écrasante majorité des militants (95%) ont décidé de créer le Collectif Général des Travailleurs – Energie Dalkia France (le CGT-E). La FNME et la FD de la Construction se sont alliées aux procédures engagées par la Direction de Dalkia auprès de plusieurs Tribunaux (Lille, Lyon, Tours et Paris) pour contester la représentativité du CGT-E. Dans l'entreprise, les militants subissent une campagne de ragots et de calomnies qui frôle l'offense. Etre traités de « voleurs » est l'insulte la moins virulente.

Pourquoi le choix de l'autonomie et la création du CGT-E

Le choix de l'autonomie n'est pas une fin en soi. C'est une décision provisoire dont l'objectif est de protéger l'unité et la cohérence du collectif syndical. Il a été dicté par les circonstances et la nécessité de se regrouper pour faire face à la répression de la Direction. Dans ce contexte difficile et incertain, ligne syndicale adoptée par les militants s'inscrit dans le combat pour la renaissance du syndicalisme de lutte de classe en France. Les militants ont très largement réaffirmé leur attachement aux principes fondateurs de la CGT, syndicat de lutte de classe et de conquêtes sociales. Ils se revendiquent comme des continuateurs de cette CGT là.

La nécessité de s'affilier à SUD Energie pour se renforcer et réaffirmer l'indépendance du CGT-E vis-à-vis de la direction

Cette orientation a un coût : la répression et le harcèlement judiciaire. En effet, le CGT-E lutte à armes très inégales contre deux adversaires, très solidaires et très décidés : la direction de Dalkia (la filiale énergie du Groupe Veolia) et la direction revancharde de la Fédération de la Construction CGT. Aussi, la multiplication de ces attaques constitue un risque éventuel de fragilisation du Collectif. C'est le but visé par les deux partenaires (qui sont sans doute surpris par, d'une part, les capacités et surtout par la volonté de résistance des militants et, d'autre part, par le capital confiance dont le CGT-E bénéficie auprès de salariés). Le souci des animateurs du CGT-E est de créer les conditions pour que cela ne se produise pas... mais pas seulement car après plus de 3 ans d'existence en tant que syndicat d'entreprise (étape provisoire répondant à une nécessité du moment) les militants ont estimé que le temps est venu pour sortir du relatif « isolement » (relatif car le CGT-E est partie prenante du processus de reconstruction du syndicalisme de lutte de classe et de masse)

Aujourd'hui, l'occasion lui est offerte par des camarades de la CGT Elyo habitat (groupe Suez) qui, après avoir lutté en vain contre l'autoritarisme de l'appareil de la Fédération de la Construction, ont décidé, à l'unanimité, de quitter la CGT et d'adhérer à SUD énergie.



**Les syndicats et collectifs de militants syndicaux éditeurs du
Bulletin du Forum du Syndicalisme de Classe et de Masse
souscrivent aux contenus des appels et déclarations qui suivent**

**Lettre du Syndicat CGT PCA MULHOUSE à Bernard THIBAULT,
Secrétaire Général de la CGT du 16 novembre 2007**

Syndicat CGT PCA MULHOUSE
Route de Chalampé BP 1 403
68071 MULHOUSE CEDEX

Bernard THIBAULT
Secrétaire Général de la CGT

Mulhouse, le 16 novembre 2007

Cher Camarade,

Nous n'avons pas du tout apprécié ta proposition au gouvernement de négocier les retraites des régimes spéciaux, régime par régime ou entreprise par entreprise.

Quand on engage un combat comme toute la CGT l'a engagé pour la défense des régimes spéciaux de retraite et que ce combat a des conséquences pour la protection du régime général que Sarkozy veut remettre en cause en 2008, on se donne les moyens de le gagner et on ne divise pas les travailleurs en lutte dès la première minute comme tu l'as fait.

Quand la grève est massivement suivie comme à la SNCF, la RATP ou à l'EDF, on essaie d'abord de créer et de renforcer le rapport de force et pas d'affaiblir ses propres troupes en les divisant avant de négocier sur le terrain de l'adversaire.

Ton attitude nous rappelle malheureusement celle de la CFDT en 1995. On sait ce qu'il en a résulté ! Nous peinons tous les jours à gagner la confiance des travailleurs dans le syndicalisme et la CGT. Tu viens de démolir, par ton intervention, des efforts de mois et d'années.

Nous essayons, bien souvent à contre courant, de lutter contre les préjugés sur les fonctionnaires et de militer pour la solidarité et la convergence des luttes du privé et du public pour un retour à 37,5 annuités. Tu viens de saboter cet effort.

Nous espérons que les grévistes de la SNCF, de la RATP et de EDF, que les militants CGT de ces secteurs auront la force de continuer et de gagner malgré toi et nous leur envoyons toute notre solidarité dans leur combat.

Le syndicat CGT
PCA Mulhouse

DÉCLARATION DU COLLECTIF NATIONAL MÉTALLURGIE CGT POUR UN SYNDICALISME DE CLASSE : « INDIGNATION ET MOBILISATION ! » (16/11)

Stupeur, indignation, incompréhension... autant de réactions et d'interrogations qui montent de la base, des militants, syndiqués et salariés après la démarche du Secrétaire général de la Confédération CGT auprès du Ministère du Travail avant même le démarrage de la grève des cheminots.

Acteurs-décideurs ? Sur un dossier national décisif, le Secrétaire Général de la CCT peut-il s'arroger le droit de prendre l'initiative de rencontrer le Ministre du Travail, sans rendre de compte aux premiers concernés, à la SNCF ou à la RATP ? Est-ce sa conception du syndiqué acteur-décideur ?

Marché de dupes : jusque-là et à juste titre, la Direction Confédérale avait refusé le cadre de discussion proposé par X. Bertrand (Ministre du Travail) visant l'alignement des départs en retraite sur celui du régime général avec des discussions entreprise par entreprise.

Et d'un seul coup, changement de position : la Direction Confédérale accepte de discuter établissement par établissement acceptant ainsi la démolition des régimes spéciaux, sans garanties réelles sur la reconnaissance de la pénibilité au travail.

Le gouvernement (lourdement appuyé par les médias) s'engouffre dans cette faille obtenant un accord de fait sur cette démolition, cœur de la réforme qu'il veut imposer, en donnant éventuellement comme contrepartie des augmentations de salaires ou de pension. C'est l'application de la doctrine Sarkozy : travailler plus longtemps pour gagner plus. Ceci au dépend de la santé et de l'emploi.

Continuer tous ensemble !

Cette stratégie n'aide pas à la mobilisation en semant doute et perturbation chez les militants, syndiqués et grévistes. Elle est d'autant plus dommageable qu'elle intervient au moment où le mouvement de mécontentement doit et peut s'élargir, pas seulement dans le Public mais aussi dans le Privé.

L'enjeu c'est l'ensemble des retraites y compris le régime général qui va se poser dès 2008.

Cette stratégie des Confédérations a déjà contribué aux échecs précédents depuis 1999 : les retraites (régime général et complémentaires) et la loi Fillon ; les salaires ; la Sécurité Sociale.

La victoire du CPE fut avant tout celle des étudiants et des lycéens de la mobilisation maîtrisant démocratiquement leur mouvement à l'opposé de l'unité au sommet du « syndicalisme rassemblé » des Confédérations.

Le succès du NON au référendum sur la Constitution Européenne a été obtenu à l'insu du plein gré de la Direction Confédérale CGT s'opposant frontalement au positionnement de la base de l'organisation.

La CGT apparaît encore aujourd'hui pour beaucoup de travailleurs comme le seul rempart contre le Medef et le gouvernement Sarkozy. La stratégie mise en œuvre aujourd'hui en fait une organisation syndicale comme les autres, s'inscrivant dans l'accompagnement de la politique de destruction sociale. Terrain déjà occupé par plusieurs autres organisations.

C'est pour cela que les métallos doivent travailler à la convergence des luttes avec les travailleurs du Service public. Le blocage de la destruction sociale du gouvernement est possible. Il est indispensable de jeter toutes nos forces dans cette bataille.

C'est pourquoi notre Collectif appelle l'ensemble des métallurgistes à se mobiliser avec débrayages, grèves, et participation aux manifestations le MARDI 20 NOVEMBRE 2007.

Lettre ouverte aux directions syndicales de la CGT-Bus, de l'Union CGT-RATP, de la Fédération des Transports CGT, de la Confédération CGT

Lettre des Sections CGT des dépôts de bus RATP de Croix-Nivert, Point-du-Jour, Flandre, Saint-Maur, Thiais, Charlebourg, Bords de Marne du Vendredi 7 décembre 2007

La CGT doit sortir du piège des négociations ! Nous n'appelons pas à la grève du 12 décembre

Les agents de la RATP ont fait dix jours de grève sur un objectif clair : refuser la casse de leur régime de retraite voulue par le gouvernement. Précisément contre quatre points fondamentaux, tous inacceptables :

- La remise en cause des 37,5 annuités de durée de cotisation
- L'instauration d'une décote
- L'instauration d'un double statut et la remise en cause de la prise en compte de la pénibilité et des contraintes de service public
- L'indexation des pensions sur les prix et non plus sur les salaires.

Cette position est celle qui a été actée par notre syndicat CGT-Bus à son congrès le 16 octobre. Elle a été réaffirmée par l'Union syndicale CGT-RATP le 24 octobre lors de sa rencontre avec X. Bertrand. Elle reste plus que jamais la nôtre.

Suite à l'acceptation par les organisations syndicales de participer aux négociations, la grève a été suspendue à partir du 23 novembre. Nous rappelons que la CE de notre syndicat avait rejeté le principe des négociations « tripartites », entreprise par entreprise.

Le haut niveau de conscience des enjeux, le rapport de forces et la détermination des salariés à s'opposer à la « réforme » sont demeurés intacts. Les grévistes dans les assemblées générales, en premier lieu les militants et les syndiqués CGT, n'ont pas donné de mandat à leurs directions syndicales pour négocier sous les conditions du gouvernement.

Au bout de quatre journées de négociations un constat s'impose : le gouvernement et la direction de l'entreprise refusent de modifier le cadre de leur contre-réforme. Les représentants de la CGT le reconnaissent eux-mêmes.

Il est aujourd'hui de la responsabilité de la CGT et de toutes ses organisations de déjouer le piège des « négociations ». C'est pourquoi nous désapprouvons totalement la stratégie des directions à qui s'adresse cette lettre.

- Continuer à négocier des points annexes, revient à entériner cette contre-réforme, à accepter la mise à mort de notre régime spécial.
- Appeler à reprendre la grève, sur une seule journée, le 12 décembre pour « faire pression » sur les détails et les modalités de la casse de nos retraites, c'est irresponsable devant les agents. C'est aller complètement à l'encontre de ce pourquoi nous avons fait grève pendant dix jours. Sur cette base, nous rejetons le texte du préavis de grève, d'autant plus que la CE de notre syndicat, organe dirigeant statutaire, n'a même été consultée.

Depuis le départ, les positionnements des directions syndicales de bus, de l'Union, de la fédération et de la confédération ont suscité du désarroi et de la colère parmi les syndiqués et les salariés en général, notamment depuis la proposition de la tenue de « négociations tripartites ».

Comment ne pas voir le calcul de Sarkozy pour diviser le mouvement entreprise par entreprise ? Depuis quand la négociation est-elle devenue une revendication en soi ?

Les syndiqués, les agents ont le sentiment d'avoir été trahis.

Il est temps de corriger le tir ! La situation nous l'impose. La CGT, syndicat largement majoritaire, avec tout ce qu'elle représente dans nos entreprises, a un rôle majeur, historique à jouer contre une attaque historique contre nos services publics, contre l'ensemble des acquis sociaux des salariés de notre pays.

Nous savons tous quel est le but du gouvernement. La fin de notre régime spécial vise à faire sauter un verrou à la mise en concurrence et à la privatisation, à lever un obstacle à la suite du démantèlement de l'ensemble du système de retraite solidaire par répartition.

Le 18 octobre, les agents de la RATP à 70%, ceux de la SNCF à 80%, ceux d'EDF-GDF à 60% ont fait grève pour s'y opposer. Le 20 novembre, la manifestation interprofessionnelle a montré le développement des convergences de lutte avec des salariés d'autres secteurs comme avec les étudiants. Malgré une pression médiatique sans précédent, le pouvoir n'a pas réussi non plus à retourner l'opinion publique contre le mouvement.

Nous demandons aux directions à laquelle s'adresse cette lettre :

- de quitter les pseudo négociations
- d'examiner les conditions de la reprise du mouvement pour faire capoter le projet de casse de notre régime de retraite.
- de faire le lien déterminant entre cette lutte cruciale et celles des salariés des autres secteurs.

Nous nous engageons pour notre part à informer les syndiqués de notre démarche, à informer l'ensemble des salariés de nos dépôts de l'évolution de la lutte, à maintenir et développer le rapport de forces. La CGT appartient à ses adhérents !

Tract de l'Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie du Jura USTM39-CGT du 27 novembre 2007

**SI NOUS NE VOULONS PAS PERDRE TOUS NOS ACQUIS, IL FAUT STOPPER SARKOZY !
POUR CELA, IL FAUT SE RASSEMBLER, AGIR, PRÉPARER UNE MOBILISATION UNIE
DE TOUS LES TRAVAILLEURS !**

L'Union des Syndicats des Travailleurs de la Métallurgie CGT du Jura salue les cheminots, les agents de la RATP et d'EDF pour avoir mené une grève massive, déterminée et courageuse contre la casse de leurs régimes de retraite, malgré le déluge de mensonges et de calomnies déversés par les médias et le gouvernement Sarkozy. L'USTM-CGT 39 salue la grève nationale des étudiants, rejoints par les lycéens, qui ont bloqué leurs universités pour obtenir l'abrogation de la loi LRU (loi de privatisation des universités et de précarisation des personnels). L'USTM-CGT 39 se réjouit du succès de la grève et des manifestations du 20 novembre dans la Fonction publique et dans certains secteurs du privé pour l'augmentation des salaires. L'USTM-CGT 39 salue également les collègues métallos de PSA-Sevelnord qui, comme ceux de PSA-Aulnay au début de l'année, ont fait grève pendant plusieurs jours pour exiger eux aussi des augmentations de salaires.

Toutes ces luttes posent la question de leur convergence : si les travailleurs ne s'unissent pas contre Sarkozy, ils vont perdre leurs acquis les uns après les autres et toutes les conquêtes collectives seront liquidées. S'ils s'unissent, leur nombre fera leur force et il sera possible de stopper la politique de Sarkozy, de le vaincre. La politique de Sarkozy, tout entière au service du grand patronat, forme un tout cohérent : il a planifié une attaque globale contre les ouvriers et tous les travailleurs ! Il faut donc combattre pour réaliser une *mobilisation d'ensemble de tous les travailleurs et les jeunes, pour la grève interprofessionnelle*.

L'USTM-CGT 39 propose donc à ses syndicats, aux travailleurs de la métallurgie et à tous les autres salariés d'ouvrir la discussion sur les revendications collectives et sur la façon de mener le combat pour gagner :

- ***Pour l'augmentation générale des salaires : 300 euros pour tous tout de suite ! Le SMIC à 1 500 euros nets !*** Pour cela, il faut imposer au patronat qu'il rende aux salariés du privé une partie de ses profits gigantesques (100 milliards l'an dernier rien que pour les 40 plus grosses entreprises françaises !). Et il faut imposer au gouvernement qu'il rende les 15 milliards donnés sous forme de cadeaux fiscaux aux ménages les plus riches et les 30 milliards de cotisations sociales dont il exonère les patrons : ces 45 milliards permettraient de créer des postes, de titulariser les précaires et d'augmenter les salaires dans la Fonction publique !

- ***Pour la défense des régimes spéciaux de retraite, contre tout allongement de la durée de cotisations, pour le retour aux 37,5 pour tous et le droit à la retraite à 60 à taux plein, à 55 ans pour les travaux pénibles et la production.*** Ne nous laissons pas diviser par le gouvernement et les médias entre les salariés qui bénéficient encore des 37,5 annuités et ceux qui les ont perdues, entre les salariés du public et ceux du privé, entre travailleurs français et immigrés ! Ce que veut le gouvernement, c'est allonger la durée de cotisation pour *tous* les salariés. Cela reviendrait à réduire les retraites de ceux qui partiront quand même à 60 ans, ou alors à nous faire trimer de plus en plus vieux, alors que le chômage frappe déjà des millions de travailleurs et notamment les jeunes !

- ***Contre la privatisation de la Sécurité sociale et les franchises « médicales »*** (nouvelle taxe sur les soins et les médicaments). La Sécurité sociale doit assurer la solidarité entre les salariés et entre les générations : sa vocation n'est pas d'être rentable. Les malades ne sont pas des coupables : notre droit à la santé doit être défendu !

- ***Contre la précarité : pour l'abrogation des lois qui autorisent la précarité***, Contre toute remise en cause de notre code du travail et du contrat de travail à durée indéterminée (projet du MEDEF et de Sarkozy).

- ***Pour le rétablissement des 22 000 emplois de fonctionnaires liquidés dans le Budget de 2008 et des 25 000 postes supprimés au cours des cinq années précédentes.*** Ces postes sont nécessaires pour rétablir des conditions de travail décentes pour les personnels et pour assurer un service public de qualité.

- ***Pour le maintien de notre industrie.*** Interdisons les licenciements et les délocalisations !

- ***Contre toute remise en cause des statuts de la Fonction publique.*** Ces statuts ne sont pas des privilèges, mais les garants d'une égalité de traitement sur tout le territoire et de la qualité du service public, qu'il faut défendre contre toutes les privatisations.

Intersyndicale Arrageoise : FSU - Solidaires - CGT

La seule question actuelle qui doit être posée : c'est la création de l'unité de luttes !

En avril 2006, mis à mal par l'unité des salariés et de la jeunesse lycéenne et étudiante en lutte depuis plusieurs semaines voire plusieurs mois, le gouvernement se voyait dans l'obligation d'abroger le CPE. La ville d'Arras a été une belle illustration de cette unité de luttes et du travail mené collectivement pour faire tomber le CPE.

La lutte contre le CPE a été victorieuse grâce aux combats menés par la jeunesse lycéenne et étudiante, soutenue et renforcée par les salariés : rappelons-nous la gigantesque manifestation d'Arras en avril 2006, nous étions 15 000 !

C'est dans l'unité de luttes, comme pour le CPE, c'est à dire entre lycéens, étudiants et salariés, que nous pourrons imposer une réelle solution qui permette aux salariés de partir en retraite pleine et entière au maximum à 60 ans et aux jeunes d'accéder à un emploi stable en lien avec leurs diplômes et leurs qualifications.

Ensemble dans l'unité pour dire non aux régressions sociales !

Aujourd'hui, le gouvernement aux ordres du MEDEF, opère en créant la division, veut nous opposer au nom de « l'équité », pour diviser le public et le privé, les salariés et les chômeurs ou les Rmistes... pour démanteler tous les droits et les acquis sociaux gagnés par les luttes : retraites par répartition, protection sociale, emplois, salaires, formations et qualifications, droit du travail, droits de l'homme...

Aujourd'hui, la nouvelle attaque contre les retraites avec en première ligne les régimes spéciaux est un artifice du patronat pour augmenter le nombre d'années de cotisations de tous les salariés et ainsi amener l'âge de la retraite à plus de 65 ans...

Le gouvernement se sert honteusement de l'augmentation de la durée de la vie pour détruire nos droits à une retraite décente après 37,5 annuités, à 60 ans maxi ou à 55 ans pour les métiers pénibles. Notre région est particulièrement concernée, puisque l'espérance de vie y est, de 7 à 9 ans, inférieure à la moyenne nationale.

Le principe de solidarité de la sécurité sociale est mis à mal : instauration de la franchise médicale 50€ par an et par personne, poursuite des déremboursements des médicaments, le forfait hospitalier, 1€ chez le médecin... Le déficit est aggravé par les allègements de cotisations sociales accordées aux employeurs (20 milliards d'€ en 2006 + 30 en 2007).

Le pouvoir d'achat n'a jamais été aussi bas, le nombre de travailleurs pauvres et de chômeurs aussi important. En France 7,5 millions de personnes vivent actuellement sous le seuil de pauvreté. Par contre le gouvernement vient d'accorder 17 milliards d'€ de cadeaux fiscaux aux plus riches.

Les Services Publics paient un lourd tribut à cette politique libérale : fermetures de classes, de tribunaux, d'administrations centrales, de postes, d'hôpitaux et de maternités. 22 000 emplois de fonctionnaires seront supprimés en 2008. L'affaiblissement de la présence de l'état aura pour conséquence de pénaliser encore plus les populations les plus fragiles et les plus isolées.

Le Service public d'éducation est particulièrement visé : 11 200 emplois supprimés et une avalanche de « réformes » : loi LRU instaurant l'autonomie des Universités, suppression de 72h de cours pour les écoliers, scolarisation des 2 ans en péril, suppression de classes et de matières d'enseignements, de formations (3000 élèves sans classes d'accueil en lycée dans le Nord- Pas de Calais à la rentrée 2007).

Augmentation des cadences, des horaires décalés, du travail de nuit et du dimanche, mais plus de suicides, d'accidents du travail, de maladies professionnelles (+ de 1000 accidents mortels du travail et + de 500 suicides dus au travail en 2006)... Et toujours fermetures et délocalisations !

Modernisation sociale, mais remise en cause des contrats de travail, des statuts, des Conventions Collectives et du Code du Travail... fusion Assédic-Anpe pour obliger par la menace à accepter n'importe quel emploi, polyvalence, augmentation individualisée au mérite, c'est cela la flexisécurité des parcours professionnels...

« *Travailler plus pour gagner plus* » démontre que l'augmentation des salaires est nécessaire. Les salariés sont chaque mois sur le fil du rasoir, beaucoup n'ont pas d'autres choix que d'accepter de faire plus de 40, 43 heures par semaine voire plus ...de travailler la nuit et le dimanche, même dans les catégories moyennes. Quelle place reste-t-il pour les loisirs, la culture, le sport, l'éducation des enfants, les liens familiaux et amicaux ?

Le gouvernement multiplie les expulsions. De nombreux jeunes scolarisés et leurs familles vivent dans la peur d'un arrêté de reconduite à la frontière. Ils ont choisi de vivre et d'étudier en France souvent parce que les conditions de sécurité et d'existence ne sont pas supportables dans leur pays d'origine. Chaque être humain a le droit de vivre dignement dans le pays de son choix.

Public / privé / salariés / chômeurs / étudiants / retraités / avec ou sans papiers Ne nous laissons pas diviser !

Seule l'unité de luttes entre les travailleurs actifs, ceux privés d'un travail, les futurs et les anciens travailleurs, peut faire reculer les aspirations rétrogrades et réactionnaires du patronat et du gouvernement.

Aujourd'hui, la répartition des richesses en est à 70 % pour le patronat contre 30 % pour les travailleurs, et le patronat espère arriver à 80/20, voire 85/15 d'ici 5 ans, et cela passe nécessairement par la destruction des droits sociaux collectifs.

Créer l'unité de luttes, c'est inverser la tendance, c'est déplacer le curseur dans le sens de nos intérêts collectifs et du progrès social, c'est faire diminuer la part des riches pour la répartir en partant des réels besoins des travailleurs. C'est aussi lutter contre le sentiment d'être impuissant face à la machine politico-patronale, contre l'individualisme, le racisme et les discriminations.

Créer l'unité de luttes, c'est faire comprendre que le Rmiste n'est pas l'ennemi du smicard ou le fonctionnaire l'ennemi du salarié du privé, mais c'est redonner aux travailleurs, à leurs parents et leurs enfants, les droits que gouvernement et patronat entendent détruire.

Nous le répétons : ce qui a été possible pour lutter contre le CPE, doit être possible pour exiger une politique sociale basée sur nos propres besoins et non pas sur celui des patrons, des financiers et des multinationales.

– C'est ensemble, public - privé - jeunesse - retraités, que nous devons lutter, contre ceux qui utilisent, qui vont utiliser ou ont utilisé bras et cerveaux, diplômés et qualifications... pour s'enrichir de plus en plus.

– C'est ensemble que nous devons lutter, contre ceux qui s'accaparent les richesses créées qui reviennent de droit aux travailleurs et à la population.

Dès aujourd'hui, dans les ateliers, les bureaux, les lycées, les facultés, les communes, les quartiers, les associations...

MOBILISONS NOUS !

L'unité nous permettra de faire échec à la politique libérale du gouvernement et d'exiger une autre répartition de la richesse produite pour répondre aux besoins de justice et de solidarité dans notre pays.

Le mardi 20 novembre : tous en lutte, tous en manifestation !

Tous en grève ! Rdv à 10h00 place de la gare à ARRAS

Contacts : FSU - 03-21-51-72-26 : Solidaires Sud - 03-21-50-36-68 : CGT - 03-21-71-06-14